

**L'IDENTIFIANT UNIQUE
ÉLECTRONIQUE :
UNE CLÉ POUR L'IDENTITÉ
NUMÉRIQUE DE CHAQUE PERSONNE**

- **GARDER LA MAÎTRISE DE NOS DONNÉES,
PROTÉGER NOTRE ESPACE NUMÉRIQUE**
- **LE PREMIER SEMESTRE 2026
EN CHIFFRES**

3-4 | ÉDITORIAL

5-8 | GRAND DOSSIER

9-27 | ÉCHOS DU MINISTÈRE

28-29 | DÉCRYPTAGE

30 | VISAGE DE LA TRANSITION

31-32 | LA POSTE EN MOUVEMENT

33 | LE RÉFLEXE NUMÉRIQUE

34 | CHIFFRES-CLÉS

35 | AGENDA



**LE PORTAIL OFFICIEL
DES SERVICES PUBLICS
DU BURKINA FASO**

**TOUTES VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES,
EN UN SEUL ENDROIT**

Accédez facilement aux principaux services publics numériques du Burkina Faso grâce à la plateforme nationale E-Services.

BURKINA EN MARCHÉ
Plateforme de participation citoyenne.
www.burkina-en-marche.gov.bf

E-CASIER JUDICIAIRE
Demandez votre extrait de casier judiciaire en ligne.
www.ecasier-judiciaire.gov.bf

E-PÉTITION
Déposez et suivez vos pétitions citoyennes.
www.petitions.gov.bf

FASO ARZKA
Plateforme nationale de paiements numériques.
www.fasoarzka.bf

SCANNEZ-MOI
et découvrez tous les Services publics en ligne

www.service-public.gov.bf

LES AVANTAGES

- GAIN DE TEMPS
- RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS
- SIMPLICITÉ DES PROCÉDURES
- SUIVI EN TEMPS RÉEL
- TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ
- ACCESSIBLE PARTOUT
- SÉCURISER ET FIABLE

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Dr Aminata ZERBO/SABANE

Ministre de la Transition digitale, des Postes
et des Communications électroniques

COORDONNATEUR GÉNÉRAL

B. Michel Jonas SOME

Secrétaire général

DIRECTEUR DE REDACTION

S. Djélika DRABO

Directrice de la Communication
et des Relations Presse

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Rémi LOHOA

Afoussata Anissa TALL

Marius YELEMOU

Salifou ARMA

PHOTOS

DCRP/MTDPCE

CONCEPTION GRAPHIQUE/IMPRESSION

DÉFI GRAPHIC

Tél. 226 25 33 06 05

LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE, L'AUTRE FRONT DE LA RÉVOLUTION BURKINABÈ



Dr Aminata ZERBO/SABANE
Ministre de la Transition digitale, des Postes
et des Communications électroniques

Il est des combats qui se mènent les armes à la main. D'autres se gagnent par la vision, l'organisation et le travail quotidien. Ils se mènent dans une administration qui se modernise, dans des infrastructures qui rapprochent les citoyens des services publics, dans des technologies mises au service du développement. La transformation numérique appartient à cette seconde catégorie de combats. Elle constitue l'autre front de la révolution progressiste populaire burkinabè, moins visible que celui de la sécurité, mais tout aussi déterminant pour l'avenir de notre Nation.

Aujourd'hui, la puissance d'un État se mesure aussi à sa ca-

pacité à maîtriser son environnement numérique. Ses réseaux, ses plateformes, les données de ses citoyens et ses systèmes d'information stratégiques représentent désormais des ressources aussi précieuses que ses richesses naturelles, que sont notamment l'or et le coton. Celui qui maîtrise ses infrastructures et ses données renforce sa souveraineté. Celui qui en perd le contrôle compromet une part de son autonomie.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les douze chantiers majeurs de la transformation digitale. Au-delà des aspects techniques, ces chantiers traduisent une am-

bition claire : bâtir les fondations d'un Burkina Faso numériquement souverain, capables de sécuriser ses données et de développer ses propres outils technologiques.

Le premier acte de cette bataille porte un nom sans détour, « Zéro donnée à l'extérieur ». En janvier 2026, notre pays a mis en service deux datacenters modulaires dans le cadre du cloud gouvernemental. Avec une capacité de stockage de près de trois mille (3 000) téraoctets et plus de sept mille (7 000) machines virtuelles à héberger, ces infrastructures marquent une étape décisive. Derrière ces performances techniques se trouve un choix stratégique : conserver nos données chez nous, sous notre contrôle et grâce à l'expertise de compétences burkinabè. Les fichiers de nos citoyens, nos bases de santé, nos données financières et nos systèmes critiques n'ont plus vocation à dépendre d'une législation étrangère ni du bon vouloir d'un prestataire lointain.

Mais la souveraineté numérique ne se limite pas au stockage des données. Elle suppose également des réseaux performants, fiables et sécurisés. C'est tout le sens du développement du Réseau national informatique de l'administration. En 2025, quatre-vingt-huit (88) nouveaux bâtiments publics y ont été raccordés, portant à plus de trois mille (3 000) le nombre d'infrastructures interconnectées. Dès cette année 2026, ce réseau connaîtra une nouvelle phase de modernisation afin de devenir la véritable colonne vertébrale de l'administration numérique. En renforçant l'interconnexion des services publics, il facilitera les échanges d'information, améliorera l'efficacité administrative et réduira progressivement notre dépendance à des infrastructures que nous ne contrôlons pas.

Toutefois, la souveraineté n'a de sens que si elle améliore concrètement la vie des citoyens. Sa finalité première demeure le service public. Elle se mesure par le temps gagné par une mère de famille, un commerçant, un étudiant ou un producteur agricole. Dématérialiser un acte d'état civil, payer une taxe en ligne, obtenir un document sans faire la queue ni quitter sa localité, voilà la révolution silencieuse qui change réellement la vie. En rapprochant l'administration de l'usager et en accélérant la dématérialisation des procédures, le ministère transforme un droit théorique en service concret.

Elle constitue également un levier important d'efficacité économique. En mutualisant ses infrastructures et en hébergeant lui-même ses plateformes, l'État réduit progressivement les coûts liés aux prestations d'hébergement et à certaines licences acquises à l'étranger. Les ressources ainsi préservées peuvent être réorientées vers d'autres investissements. La transformation numérique n'est donc

pas une dépense de prestige. Elle représente un investissement au service de l'efficacité de l'action publique et du bien-être du citoyen.

L'un des enjeux majeurs des prochaines années, sinon de l'heure, est celui de l'intelligence artificielle. Parce qu'il se nourrit de données et de langues, l'IA ouvre un nouveau champ de souveraineté. À travers la mise en œuvre de sa feuille de route nationale en matière d'IA, le Burkina Faso entend promouvoir des solutions adaptées à ses réalités, valoriser sa culture et ses langues nationales. L'innovation doit pouvoir s'exprimer en mooré, en dioula, en fulfuldé et dans toutes les langues qui portent notre identité. Maîtriser nos données, c'est aussi préserver et valoriser notre patrimoine culturel et linguistique.

Aucune stratégie, aussi ambitieuse soit-elle, ne peut sans des femmes et des hommes qui la portent. C'est pourquoi le renforcement des capacités occupe une place centrale dans l'ensemble des chantiers engagés. Du projet Zama-tchey à l'initiative Elite IT, des actions de sensibilisation des citoyens aux formations spécialisées destinées aux ingénieurs et experts du numérique, c'est tout un écosystème de compétences nationales qui se construit progressivement. Une nation véritablement souveraine dans le domaine numérique est celle qui est capable de concevoir, de développer, de protéger et de transmettre son savoir-faire technologique.

Les défis demeurent nombreux : étendre la couverture numérique du territoire, renforcer la cybersécurité, mobiliser les financements nécessaires et développer davantage les compétences. Comme toute transformation profonde, la révolution numérique ne s'accomplit pas en un jour. Elle se construit, étape après étape, infrastructure après infrastructure, compétence après compétence, chantier après chantier.

Sur ce front, chacun a un rôle à jouer. L'agent public qui participe à la dématérialisation d'une procédure, l'ingénieur qui développe une solution innovante, le technicien qui sécurise un réseau ou encore le citoyen qui adopte les bonnes pratiques numériques contribuent, chacun à leur manière, à cette œuvre collective.

Derrière chaque service numérique mis en place, chaque plateforme déployée et chaque donnée sécurisée, une même ambition nous anime et nous rassemble : faire du Burkina Faso un pays qui maîtrise son destin numérique et met la technologie au service de son développement. C'est cela, l'autre front de la révolution. Et c'est ensemble que nous continuerons à le faire progresser.

L'IDENTIFIANT UNIQUE ÉLECTRONIQUE DE LA PERSONNE PHYSIQUE : UNE CLÉ POUR L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE DE CHAQUE PERSONNE



Le Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Dr Aminata ZERBO/SABANE constate de visu l'opération d'enrôlement

Imaginez un pays où chaque personne possède un identifiant qui lui est propre et qui reste le même tout au long de sa vie. Un numéro qui permet de reconnaître une même personne dans les différents systèmes de l'administration, sans multiplier les identifiants ni les démarches. C'est l'ambition portée par l'identifiant unique électronique de la personne physique (identifiant unique), le septième chantier majeur de la transformation digitale du Burkina Faso, inscrit dans le projet WURI (Identification unique pour l'Intégration et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest). Et ce chantier avance concrètement : pendant que le décret d'enrôlement de masse adopté au Conseil des ministres du 30 juillet 2026 en prépare le déploiement, les équipes du projet WURI ont, au premier semestre 2026, posé les fondations invisibles mais essentielles de cette révolution silencieuse.

Un identifiant pour reconnaître une même personne

L'identifiant unique est attribué à partir de données biographiques obligatoires (nom, prénoms, date de naissance, sexe) et biométriques (photographie, empreintes digitales,

iris). Une fois attribué, il est individuel, personnel, permanent et il ne vient remplacer aucun identifiant ou document existant (CNIB, passeport, permis de conduire, etc.) : il les relie.

Prenons le cas d'une personne enregistrée dans plusieurs systèmes publics. Son nom peut apparaître dans l'état civil, dans le système de santé, dans les fichiers de la protection sociale ou dans d'autres bases administratives. Lorsque ces systèmes ne disposent pas d'une référence commune, difficile de s'assurer que les différentes informations correspondent bien à la même personne. L'identifiant unique apporte cette référence : c'est le principe même de l'interopérabilité, qui fera que « Sawadogo Mariam » à la santé est la même personne que « Sawadogo Mariam » dans le fichier de l'action sociale.

Pourquoi cette réforme est essentielle : plus de 20 % de la population sans preuve d'identité

L'identité est souvent la première porte d'accès aux droits et aux services. Or, plus de 20 % de la population burkinabè ne disposait pas encore d'une preuve d'identité lors de

l'adoption de la loi du 11 octobre 2024 portant identifiant unique électronique de la personne physique. Derrière ce chiffre, des situations très concrètes : difficultés d'accès aux services sociaux, à la protection sociale, à certaines activités économiques.

L'enjeu est donc celui de l'inclusion : permettre à chaque personne d'être reconnue, d'être enregistrée et de pouvoir accéder plus facilement aux services auxquels elle a droit. L'inscription au registre est gratuite, et concerne aussi bien la diaspora que les étrangers en séjour au Burkina Faso – des sites d'enregistrement seront d'ailleurs ouverts dans les représentations diplomatiques.

Un chantier qui se prépare déjà sur le terrain

Avant l'enrôlement de grande ampleur, plusieurs étapes doivent être franchies – et elles le sont. Le premier semestre 2026 aura marqué une accélération concrète des travaux préparatoires.

La numérisation des registres d'état civil constitue l'un de ces chantiers fondateurs : elle permettra de disposer progressivement de données d'état civil mieux structurées et adaptées aux nouveaux usages numériques. Le 14 avril 2026, le projet WURI a remis 186 tablettes à la Direction

IDENTIFIANT UNIQUE ÉLECTRONIQUE (IU)

C'est quoi même ?

Leur affaire d'identifiant unique de la personne physique, c'est quoi même ?

Eh mon frère, comme toi tu es toujours comme ça, tu ne comprends pas là ! Laisse-moi t'expliquer simplement.



MTDPCE

C'EST TRÈS SIMPLE !

L'Identifiant Unique électronique (IU) est un numéro personnel, unique et sécurisé attribué à chaque personne une seule fois pour l'identifier de manière fiable tout au long de sa vie.

COMMENT ÇA MARCHE ?



1. On prend ta photo



2. On prend la photo de ton iris



3. On prend tes empreintes digitales



4. Toutes ces informations sont enregistrées en toute sécurité et on te donne ton numéro unique (IU)



MTDPCE

Avec ton IU, tu pourras accéder facilement et rapidement à plusieurs services publics et privés comme :



Santé



Éducation



Services financiers



Télécommunications et bien d'autres...

UN IU, POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES !



C'est simple, rapide, sécurisé et ça te suivra toute ta vie !

UN SEUL NUMÉRO, UNE SEULE VIE, PLUSIEURS SERVICES !

générale de la modernisation de l'état civil – des équipements qui soutiendront directement les opérations de collecte et de gestion des données d'état civil sur le terrain.

Dans le même temps, WURI a engagé la cartographie des centres d'enregistrement et mis en place des comités de gestion des plaintes. Dans la région du Nando, les équipes ont travaillé à l'identification des sites susceptibles d'accueillir les opérations d'enregistrement, en retenant quatre critères décisifs : l'électricité, la connectivité, l'accessibilité et les capacités d'accueil. Cette étape est particulièrement importante dans un pays où les réalités géographiques et sécuritaires diffèrent d'une zone à l'autre. L'identification unique doit pouvoir atteindre les populations là où elles vivent.

Et demain, qu'est-ce que cela changera pour le citoyen ?

Dans la santé, l'identifiant permettra de mieux identifier les personnes prises en charge. Dans la protection sociale, il facilitera l'identification des bénéficiaires et la lutte contre les bénéficiaires fictifs. Dans l'éducation, il contribuera au suivi des parcours scolaires. Dans les services publics numériques, il participera aux mécanismes d'authentification.

Pour le citoyen, la traduction est simple : moins de répétitions dans les démarches, une meilleure continuité des informations lorsqu'on passe d'un service public à un autre. Pour l'administration, des données plus fiables : lorsqu'un même citoyen est enregistré plusieurs fois dans différents fichiers, les doublons et les erreurs prolifèrent – une référence unique réduit ces difficultés.

Et pour l'État, un instrument de connaissance et de planification : bâtir une politique de santé, de protection sociale, d'éducation ou d'accompagnement économique exige des informations fiables sur les populations concernées. Une identification plus précise améliore la connaissance des besoins et aide l'administration à mieux orienter ses interventions – tout en limitant les fraudes liées aux identités multiples ou aux documents falsifiés.

Et mes données personnelles ?

C'est la question que chacun peut légitimement se poser, et la loi du 11 octobre 2024 y consacre un chapitre entier. Les données biométriques sont encodées et chiffrées, accessibles aux seules personnes et structures autorisées, et leur utilisation reste strictement liée aux finalités prévues par les textes : l'attribution de l'identifiant et l'authentification. Tout titulaire peut consulter ses données et l'usage qui en est fait. Toute utilisation frauduleuse est sanction-

née, avec des amendes pouvant atteindre 50 millions de francs CFA.

La maîtrise de cette infrastructure constitue également un enjeu de souveraineté : le Burkina Faso entend disposer d'un dispositif dont la gestion et la protection relèvent exclusivement de structures publiques compétentes. Le pilotage intégral de l'enrôlement de masse par des structures publiques, annoncé au Conseil des ministres du 30 juillet 2026, en est la traduction directe.

Personne ne doit rester en dehors du dispositif

L'enregistrement d'une population entière est une opération importante, qui doit tenir compte des réalités du territoire. Les sites d'enregistrement seront suffisamment nombreux et accessibles, dotés des conditions techniques nécessaires. Les zones confrontées à des difficultés particulières – notamment les zones à fort défi sécuritaire – feront l'objet d'une attention spécifique, avec des initia-

les chiffres du dossier

29 octobre 2024

Promulgation de la loi par décret présidentiel

30 juillet 2026

Adoption du décret d'organisation de l'enrôlement de masse

20 %

Part de la population sans aucune preuve d'identité

48 milliards FCFA

Coût global du système (don, prêt et contrepartie nationale)

80 %

Taux d'enrôlement visé

50 millions FCFA

Amende maximale en cas d'abus sur le dispositif

1 an

Délai accordé à chaque personne pour s'inscrire après le lancement

Source : loi du 11 octobre 2024, promulguée par décret présidentiel le 29 octobre 2024

tives menées en collaboration avec le ministère en charge de la Défense.

L'ambition reste de permettre au plus grand nombre d'accéder au dispositif, y compris les personnes vivant dans les zones les plus éloignées ou rencontrant des difficultés pour accéder aux services administratifs. Chaque personne dispose d'un délai d'un an après la mise en place

effective du système pour s'inscrire ; l'enrôlement doit se faire dès l'ouverture des opérations dans votre commune ; munissez-vous simplement de votre acte de naissance.

La pièce maîtresse de l'administration numérique

L'identifiant unique est le septième chantier de la transformation digitale, et son importance apparaît surtout par rapport aux autres projets engagés : les plateformes permettent d'accéder aux services, les réseaux assurent la circulation des informations, les infrastructures hébergent les systèmes, la cybersécurité protège les données. L'identifiant unique apporte la pièce fondamentale de cet ensemble ; il répond à une question centrale pour toute administration numérique : qui est la personne qui utilise le service ? Une fois cette identification fiabilisée, les différentes briques de la transformation digitale peuvent fonctionner ensemble.

L'identifiant unique peut sembler, au premier regard, n'être qu'un numéro. Il représente en réalité une infrastructure appelée à soutenir toutes les évolutions de l'administration burkinabè. Son intérêt se mesurera dans la simplicité des services offerts aux citoyens, dans la qualité des données de l'administration et dans la capacité des systèmes à fonctionner ensemble. Le travail du premier semestre 2026 le montre : cette transformation a commencé bien avant l'enrôlement des populations.

Ce qui change dès maintenant : les repères à retenir

Qui est concerné

Toute personne de nationalité burkinabè (où qu'elle vive), tout étranger en séjour et tout apatride vivant au Burkina Faso

Inscription

Gratuite, non discriminatoire, sur simple fourniture des données biographiques et biométriques

Biométrie des enfants

Collectée à partir de 5 ans, avec autorisation des parents

Délai pour s'inscrire

Un an après la mise en place effective du système

Source : loi du 11 octobre 2024,
promulguée par décret présidentiel
le 29 octobre 2024



Exemple de scanner biométrique institutionnel

LES PLATEFORMES QUI CHANGENT LES USAGES

La transformation digitale se mesure aussi aux outils qui entrent progressivement dans les pratiques quotidiennes de l'administration, des citoyens et des acteurs économiques. Au cours du premier semestre 2026, plusieurs solutions numériques ont été lancées ou mises en avant avec l'appui du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques. Elles répondent à des besoins concrets : accéder à un service, suivre une procédure, sécuriser une opération, mieux gérer l'action publique ou rapprocher les territoires des citoyens.

01 – BURKINA FASO EN MARCHÉ Documenter l'action publique, en un clic

Comment retrouver, au même endroit, les projets, réalisations et faits marquants de la Révolution Progressiste Populaire ?

La plateforme Burkina Faso en marche apporte une réponse numérique à cet enjeu. Lancée le 27 février 2026, elle rassemble et valorise les informations relatives aux actions engagées depuis septembre 2022. Le visiteur peut explorer les réalisations par domaine, consulter des événements, des discours, des images et d'autres contenus documentaires.

Au-delà d'un simple site d'information, la plateforme constitue un espace de mémoire et de valorisation de l'action publique. Elle facilite l'accès à l'information et permet de documenter, dans le temps, les transformations engagées dans le pays.

Pour qui ? Citoyens, chercheurs, médias, étudiants, administrations et toute personne souhaitant suivre l'action publique.

À découvrir : www.burkina-en-marche.gov.bf

02 – e-DIMAANIA Acheter les billets d'avion de l'État autrement

L'achat de billets de transport aérien pour les missions de l'administration publique entre dans une nouvelle logique avec e-Dimaania.

Lancée le 24 mars 2026, cette plateforme numérique est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques. Elle dématématise le processus d'achat et permet notamment de mettre en concurrence les offres des agences de voyages accréditées.

La solution renforce la traçabilité des opérations, facilite le suivi des procédures et contribue à une meilleure maîtrise des dépenses publiques. Son développement local illustre également la capacité des compétences nationales à concevoir des outils numériques adaptés aux besoins de l'administration.

Pour qui ? Administrations publiques et agences de voyages accréditées.

Accéder à la plateforme : e-Dimaania

03 – e-BDT Le Trésor public passe au service bancaire numérique

Avec e-BDT, les usagers de la Banque des Dépôts du Trésor disposent désormais d'un accès numérique à plusieurs opérations bancaires.

La solution, accessible sur ordinateur et téléphone mobile, permet notamment de consulter ses comptes et son historique de transactions, d'effectuer des opérations bancaires et de recevoir des notifications.

Son lancement participe à la modernisation des services financiers publics. Il illustre aussi une évolution importante de la relation entre l'administration et ses usagers : certaines opérations peuvent désormais être réalisées à distance, avec davantage de disponibilité et de traçabilité.

Pour qui ? Clients et partenaires de la Banque des Dépôts du Trésor.

Accéder au service : e-BDT

04 – LANAYA

Suivre ses dossiers sans multiplier les déplacements

La plateforme LANAYA, qui signifie « confiance » en dioula, apporte une réponse numérique aux besoins de suivi des procédures du Trésor public.

Elle permet aux usagers et aux partenaires de l'administration financière d'effectuer certaines démarches à distance et de suivre l'évolution de leurs dossiers de paiement tout au long du circuit d'exécution de la dépense publique.

Pour l'utilisateur, le principal changement est l'accès à une information plus facilement disponible sur l'état d'avancement de son dossier. Pour l'administration, la dématérialisation contribue à améliorer la traçabilité et le suivi des procédures.

Pour qui ? Usagers et partenaires de l'administration financière.

Accéder à la plateforme : LANAYA



05 – PORTAIL NATIONAL DES RÉGIONS

Le territoire devient accessible en ligne

Le numérique ne doit pas seulement rapprocher l'administration du citoyen. Il doit également donner davantage de visibilité aux territoires.

Lancé le 16 juin 2026 à Ouahigouya, le Portail national des Régions du Burkina Faso offre une vitrine numérique aux régions. Il rassemble des informations permettant de mieux connaître leurs réalités, leurs potentialités et leurs actualités.

Cette plateforme contribue ainsi à une meilleure visibilité numérique des territoires et crée un point d'accès commun à l'information régionale. Elle accompagne la volonté de faire du numérique un outil de proximité et de valorisation du potentiel des différentes régions du Burkina Faso.

Pour qui ? Citoyens, collectivités, investisseurs, partenaires, chercheurs et visiteurs.

Explorer les régions : Portail national des Régions

06 – SEREYA

Le numérique au service du suivi
de la solidarité

La plateforme SEREYA, accessible sur fasomebo.gov.bf, illustre l'utilisation du numérique pour améliorer le suivi et la gestion des dons matériels et financiers destinés au Faso Mèbo.

La solution s'inscrit dans la dynamique de dématérialisation des services publics. Elle est hébergée sur des infrastructures nationales, ce qui permet de maîtriser les données et les flux d'information associés au dispositif.

SEREYA montre ainsi comment une plateforme numérique peut apporter davantage de visibilité et de traçabilité à un processus administratif et opérationnel.

Pour qui ? Acteurs impliqués dans la gestion et le suivi des contributions au dispositif.

Accéder à la plateforme : fasomebo.gov.bf

07 – e-PETITIONS

La participation citoyenne
passe aussi par le numérique

Le numérique transforme progressivement la relation entre l'administration et les citoyens. Avec e-petitions.gov.bf, les citoyens disposent d'un espace numérique pour porter des préoccupations, formuler des propositions et participer au débat sur les questions d'intérêt public.

La plateforme permet de soumettre des pétitions en ligne, de consulter celles qui sont publiées et de suivre leur évolution. Elle offre ainsi un nouveau canal d'expression citoyenne, accessible à distance et disponible depuis un téléphone ou un ordinateur.

Au-delà de l'outil technologique, e-Petitions illustre une volonté de mettre le numérique au service de la participation citoyenne. La plateforme contribue à rapprocher les citoyens de l'action publique et à faciliter la prise en compte des préoccupations exprimées par la population.

Elle constitue également un exemple concret de la manière dont les services numériques peuvent accompagner une administration plus accessible et davantage tournée vers les usages.

Pour qui ? Les citoyens souhaitant soumettre, consulter ou soutenir une pétition.

Accéder à la plateforme : e-petitions.gov.bf

8. ET POUR TOUT RETROUVER : e-SERVICE PUBLIC Un seul portail pour les services numériques de l'État

Aujourd'hui, les services publics se digitalisent et les plateformes se multiplient. Mais pour l'utilisateur, une question demeure : où trouver le bon service et comment être certain d'utiliser le véritable service de l'État ?

e-Service public apporte une réponse simple. Le portail rassemble les services numériques publics en un même espace et permet aux citoyens de retrouver plus facilement les plateformes et démarches officielles de l'administration.

Cette centralisation facilite l'accès aux services, mais elle répond aussi à un enjeu de sécurité et de confiance numérique. Face à la multiplication des tentatives d'arnaque en ligne, il est essentiel pour l'utilisateur de pouvoir identifier les canaux officiels de l'administration et éviter de confier ses informations ou son argent à de faux services.

Le portail constitue ainsi un point de repère pour les citoyens. Plutôt que de rechercher séparément chaque service sur Internet et de prendre le risque de tomber sur un site frauduleux ou un faux intermédiaire, l'utilisateur dispose d'un espace officiel pour retrouver les services numériques de l'État.

Pour l'administration également, cette centralisation contribue à mieux organiser et rendre visibles les services numériques proposés aux populations.

UN SEUL RÉFLEXE

Vous cherchez un service public numérique ? Commencez par e-Service public.

Je cherche → Je vérifie → J'accède au service officiel.

e-Service public : un portail pour accéder aux services numériques de l'État et un repère pour éviter les faux services.
À découvrir : e-service.gov.bf



Attends... c'est quoi tu cherches sur internet depuis tout à l'heure ?

Je cherche où faire mes démarches administratives en ligne sans me déplacer : CNIB, passeport, casier judiciaire...

Mais va sur service-public.gov.bf !

SERVICE PUBLIC
Le portail officiel de l'administration burkinabè en ligne

Démarches en ligne Informations claires Gain de temps Fiabilité et sécurité

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, EN LIGNE ET EN TOUTE SIMPLICITÉ !

service-public.gov.bf

CNIB PASSEPORT CASIER JUDICIAIRE ACTE DE NAISSANCE CARTE GRISE ... et bien d'autres services en ligne

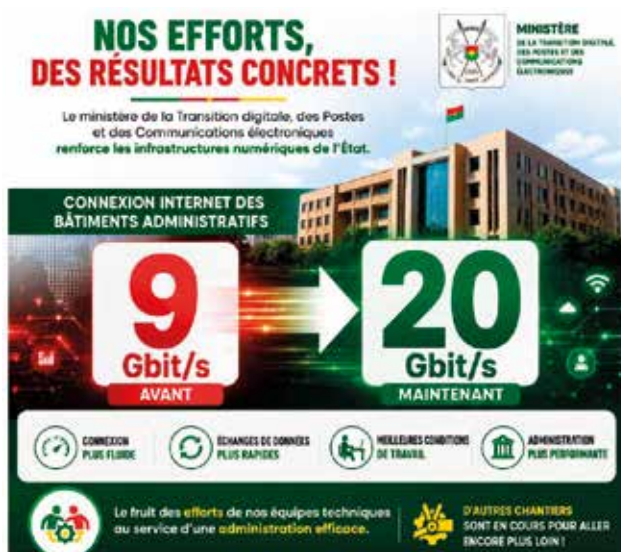
SIMPLE • RAPIDE • SÉCURISÉ • ACCESSIBLE À TOUS Moins de déplacements, **plus de temps** pour l'essentiel !

CONNECTER LE BURKINA, ÉQUIPER LES TERRITOIRES

Les infrastructures qui font avancer le numérique

Une plateforme numérique, un service public en ligne, une visioconférence ou une activité économique numérique ont tous un point commun : ils reposent sur des infrastructures capables de transporter les données, de connecter les utilisateurs et d'assurer la continuité des services.

Au premier semestre 2026, le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques a poursuivi plusieurs actions visant à renforcer cette base matérielle du numérique. Une priorité se dégage : étendre la connectivité, renforcer les réseaux et rapprocher les infrastructures des populations et des lieux de savoir.



Zéro zone blanche : rapprocher le réseau des populations

Le chantier « Zéro zone blanche à l'horizon 2027 » constitue l'un des axes majeurs de cette politique. Le programme prévoit la couverture de 750 localités encore non desservies par les réseaux de communications électroniques, dont 132 dans la région du Guiriko.

Le 16 février 2026, à Bobo-Dioulasso, le ministère a organisé une rencontre d'information et de sensibilisation consacrée à la mise en œuvre du programme dans cette région. L'objectif est de préparer l'arrivée effective du réseau dans les localités concernées et de mobiliser les acteurs territoriaux autour de cette ambition.

L'enjeu dépasse la seule couverture téléphonique. Accéder au réseau, c'est pouvoir communiquer, accéder à l'information, utiliser des services numériques, développer une activité économique ou encore bénéficier progressivement de services publics accessibles à distance.



Bobo-Dioulasso : accélérer les infrastructures numériques

La deuxième ville du Burkina Faso constitue également un point d'attention. En avril, la ministre Aminata ZERBO/SABANE a effectué une visite de plusieurs sites afin d'accélérer le déploiement des infrastructures numériques à Bobo-Dioulasso.

Cette démarche s'inscrit notamment dans le projet Zama Tchey, avec l'objectif de renforcer les infrastructures numériques de proximité et de favoriser l'inclusion numérique.

Le choix de renforcer les infrastructures dans les pôles urbains et économiques du pays répond à une logique de rééquilibrage territorial. Le numérique doit pouvoir accompagner les activités économiques, l'administration, l'éducation et les usages quotidiens au-delà de Ouagadougou.

Des campus mieux équipés pour former les talents du numérique

La connectivité concerne également les lieux de formation. À Bobo-Dioulasso, le ministère a engagé des actions pour renforcer les infrastructures numériques universitaires. Une visite de terrain a notamment permis d'identifier le site destiné au futur campus de l'École supérieure d'informatique et à la partie informatique de l'Université Nazi Boni. Un laboratoire mutualisé est également prévu dans

Votre connexion Internet est-elle performante ? La couverture réseau est-elle satisfaisante dans votre localité ? Désormais, vous pouvez le vérifier directement grâce à RESOMETRE, une application développée par les opérateurs en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

Cet outil permet de mesurer plusieurs indicateurs de la qualité de votre réseau mobile, notamment :



- la vitesse de téléchargement ;
- la vitesse d'envoi des données ;
- le temps de réponse (latence) ;
- la couverture réseau.

Vous pouvez également signaler les insuffisances constatées. Ces informations contribuent à renforcer le suivi de la qualité des services de communications électroniques et à encourager leur amélioration au bénéfice des populations.

Parce qu'une transformation digitale réussie passe aussi par des services de qualité, le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques vous invite à télécharger RESOMETRE et à participer à l'amélioration de la connectivité au Burkina Faso.

Téléchargez l'application ici : Résomètre - ARCEP

plusieurs universités du pays. En attendant ces nouvelles infrastructures, la réfection des salles de travaux pratiques et de visioconférence ainsi que l'installation d'équipements adaptés sont envisagées.

L'objectif est clair : disposer d'environnements de formation à la hauteur des besoins d'un pays qui veut développer ses propres compétences numériques.

La fibre optique : renforcer les routes du numérique

Derrière les services numériques se trouve un autre réseau, moins visible mais essentiel : la fibre optique.

Au cours du premier semestre de l'année 2026, le ministère a engagé des actions de suivi et de contrôle des infrastructures nationales de fibre optique. Le PACTDIGITAL prévoit notamment la réalisation de liaisons sur plusieurs axes, dont Guiba-Tenkodogo, Kaya-Yako, Sapaga-Zorgho et Mogandé-Cinkansé.

Ces liaisons contribuent au renforcement de l'infrastructure nationale de connectivité. Elles constituent une base pour améliorer les échanges de données, soutenir le développement des services numériques et renforcer l'interconnexion des territoires.

CE QUI SE CONSTRUIT DERRIÈRE L'ÉCRAN

Connecter les territoires

→ réduire les zones sans couverture

Renforcer les réseaux

→ améliorer la circulation des données

Équiper les universités

→ former davantage de compétences

Développer les infrastructures

→ soutenir les services et usages numériques

La transformation digitale ne commence donc pas avec l'écran d'un téléphone ou d'un ordinateur. Elle commence par les réseaux, les équipements et les infrastructures qui permettent à cet écran de communiquer avec le reste du pays.

À RETENIR

750 localités ciblées par le programme Zéro zone blanche à l'horizon 2027.

132 localités concernées dans la région du Guiriko.

4 axes de liaisons fibre optique notamment concernés par les travaux du PACTDIGITAL : Guiba-Tenkodogo, Kaya-Yako, Sapaga-Zorgho et Mogandé-Cinkansé.

Garantir un accès plus fiable à Internet et aux services numériques nécessite un suivi permanent des infrastructures qui assurent le transport des données à travers le pays.

C'est dans cette optique que le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques mène actuellement, du 15 au 24 juin 2026, une mission de contrôle des infrastructures publiques de télécommunications déployées sur plusieurs axes stratégiques du territoire national.

Conduite par les membres du Comité de suivi mis en place par l'État, cette opération consiste à vérifier l'état des réseaux de fibre optique, des équipements techniques, des systèmes d'énergie et des installations indispensables au bon fonctionnement des services de télécommunications.

L'objectif est de préserver les investissements publics réalisés dans le secteur, prévenir les dysfonctionnements, renforcer la performance des infrastructures et améliorer progressivement la qualité de la connectivité au profit des populations.

Cette mission traduit l'engagement constant du Gouvernement à faire du numérique un levier de développement et à construire des infrastructures solides capables d'accompagner la transformation



Mission de contrôle des installations

Chantier 1 : ZÉRO ZONE BLANCHE

Pour un Burkina 100% Connecté à l'horizon 2030 !

- 434 Sites Déployés**
- 200+ Localités Connectées**
- 750 Nouvelles Antennes**

Des centaines de km de fibres optiques déployées

Objectif : Couverture Totale d'ici Fin 2027!

ZÉRO ZONE BLANCHE

100% DU TERRITOIRE COUVERT

Le Numérique désenclave : Partout et pour Tous!

4G 5G

Site web : www.mdenp.gov.bf // Email : Sp.mdenp@tic.gov.bf

COMMENT L'ADMINISTRATION CHANGE GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Moins de papier, moins de déplacements, plus de services accessibles

La transformation digitale de l'administration ne se résume pas à mettre des services en ligne. Elle consiste à revoir progressivement la manière dont les administrations travaillent, échangent l'information et rendent leurs services aux usagers.

Au Burkina Faso, cette transformation se poursuit avec une ambition claire : simplifier les procédures, réduire progressivement l'usage du papier et rapprocher les services publics des citoyens grâce au numérique.

Au premier semestre 2026, le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques a poursuivi cette dynamique à travers plusieurs actions, dont le suivi de la dématérialisation des procédures administratives, le lancement de nouvelles plateformes et la mise en avant de l'objectif « zéro papier dans l'administration publique ».

Des procédures qui quittent progressivement le papier

Le passage au numérique modifie d'abord la manière dont les dossiers sont traités.

En avril, le ministère a réuni les responsables des systèmes d'information autour du bilan de la dématérialisation des procédures administratives en 2025 et des objectifs pour 2026. Cette démarche permet de suivre l'évolution des services numériques de l'administration et d'identifier les

prochaines procédures à transformer.

L'objectif zéro papier donne une orientation supplémentaire à cette transformation. Il ne s'agit pas simplement de remplacer un document imprimé par un document électronique. La démarche vise à repenser les circuits de traitement, limiter les manipulations physiques, faciliter la circulation de l'information et améliorer la conservation et la traçabilité des documents administratifs.

e-BDT et LANAYA : des services publics qui se digitalisent

Cette évolution prend une forme concrète avec e-BDT et LANAYA, deux plateformes lancées officiellement en avril 2026 dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives.

Avec e-BDT, les usagers de la Banque des Dépôts du Trésor peuvent accéder à des services bancaires à distance. LANAYA permet, quant à elle, de suivre certaines procédures liées au traitement des dossiers du Trésor.

Ces solutions montrent que la digitalisation peut produire des changements très concrets dans la relation entre l'administration et ses usagers : accéder à une information sans se déplacer, suivre l'évolution d'un dossier, réduire certaines opérations manuelles et disposer de services accessibles à distance.

Une administration qui communique autrement

La transformation numérique concerne également les outils d'information des administrations.

Le ministère travaille ainsi à la mise en place d'une nouvelle génération de sites web pour les ministères et institutions. L'objectif est de disposer de plateformes plus performantes et harmonisées, capables de mieux répondre aux besoins d'information des citoyens.

Cette évolution est importante. Un service public numérique ne commence pas nécessairement par une démarche administrative. Il commence aussi par une information facilement accessible, fiable et clairement identifiable.

Le numérique change aussi le travail des agents publics

La transformation digitale concerne enfin ceux qui utilisent quotidiennement les outils de l'administration : les agents publics.

À RETENIR

DÉMATÉRIALISER

Transformer les procédures pour les rendre accessibles et traitables par voie numérique.

ZÉRO PAPIER

Réduire progressivement la circulation et la dépendance aux documents physiques.

INTERCONNECTER

Permettre aux administrations et à leurs systèmes d'échanger plus efficacement.

SIMPLIFIER

Réduire les étapes inutiles et faciliter l'accès aux services.

SERVIR AUTREMENT

Mettre le numérique au service d'une administration plus accessible et plus efficace.

La dématérialisation, l'interconnexion des services et le développement de nouveaux outils modifient progressivement leurs méthodes de travail. Les agents doivent pouvoir accéder à l'information utile, partager des données entre services et utiliser des solutions numériques adaptées à leurs missions.

Cette évolution s'accompagne également d'actions de sensibilisation et de formation. En avril 2026, le ministère a notamment placé les directeurs de cabinet au cœur de l'appropriation de l'intelligence artificielle dans l'administration publique.

Une transformation qui doit se voir dans la vie quotidienne

Derrière la dématérialisation, l'objectif reste concret : faire gagner du temps, simplifier les démarches et améliorer la qualité du service public.

Pour le citoyen, cela peut signifier moins de déplacements et un accès plus simple à l'information ou à une procédure. Pour l'agent public, cela peut signifier moins de documents à manipuler, une meilleure circulation de l'information et un suivi plus efficace des dossiers.

Pour l'État, la transformation numérique permet progressivement de mieux organiser les processus administratifs, de renforcer la traçabilité des opérations et de disposer de données utiles au pilotage de l'action publique.

Le « zéro papier » n'est donc pas seulement une question de papier. C'est une nouvelle manière de faire fonctionner l'administration.

Liste des plateformes en ligne

Intitulé de la procédure	Lien
Diffusion des textes juridiques	https://www.legiburkina.gov.bf/
Publication du Journal Officiel et de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires	https://www.jobf.gov.bf/
Plateforme d'accès à la base de données de l'ONI	https://accs.oni.bf/
Demande de bornage ou de délimitation de terrain (croquis de terrains)	https://www.tengatopo.gov.bf/faire_demande_bornage
Demande de terrain (études de demande de terrain)	https://www.tengatopo.gov.bf/faire_demande_identification/12388-/8-ad8231842
Observatoire urbain national (OUN)	https://oun.gov.bf
La plateforme de e-commerce Fasoranana	https://fasoranana.com/
Gestion des agréments techniques en matière informatique	https://ati.gov.bf/
Demandes d'avis du MTDPC	https://quitusdemat.gov.bf/

Le Burkina Faso en marche	https://burkina-en-marche.gov.bf
Pétitions citoyennes au Burkina Faso	https://petitions.gov.bf
Le portail des outils de la dématérialisation	https://www.dematerialisation.gov.bf
Suivi des activités de Faso mèbo	https://www.fasomebo.gov.bf
e-Dimaakia : gestion des billets d'avion de l'Etat	https://e-Dimaakia
Demande de carte de demandeur d'emploi et le recrutement	recrutement.anpe.gov.bf
Recrutement (Recrutement de bout en bout) des demandeurs d'emploi	recrutement.anpe.gov.bf
Demande de carte de travail	cartedetravail.anpe.gov.bf
Publication des offres d'emploi et de formation	https://onef.gov.bf/
E-licence	https://licence-ussubf.sports.gov.bf
E-cms (consultation médico-sportive)	https://consultation.sports.gov.bf
Demande d'inscriptions aux formations aux métiers	https://www.bsb.gov.bf/
Plaintes et signalement en ligne sur la cybercriminalité	https://www.alerte.bolcc.gov.bf/
e-contravention	https://www.econtravention.gov.bf/auth/login
e-visa	https://www.visaburkina.bf
Fiche de voyage	https://www.fichedevoyage.gov.bf
Alerte LABAAL	https://www.admin.laabal.gov.bf
Plateforme numérique de gestion des stocks de vivres et non vivres pour personnes déplacées internes	https://www.conasur-data.gov.bf/
Demande d'autorisation spéciale d'importation	https://www.peb.bf/e-services/autorisation-speciale-d-importation
Bases de données de toutes les données d'enquêtes au MSHP	http://cns.bf/
Demande et délivrance en ligne du casier judiciaire	https://www.ecasier-judiciaire.gov.bf/
Demande et délivrance en ligne du certificat de nationalité	https://www.ecertificat-nationalite.gov.bf/
Système électronique de demande d'assistance judiciaire : Justice-Sira	https://www.justice-sira.bf/
Plateforme de demande et de délivrance en ligne des actes dérivés du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)	https://www.e-actes-rccm.gov.bf
Registre électronique des bénéficiaires effectifs (RBE)	https://www.rbe.gov.bf
Plateforme de dépôt de plainte en ligne	https://justice-penale.gov.bf/ligne
e-permis de communiquer	https://e-permis-communiquer.gov.bf/
Demande d'étude de sols et fondations	https://dsat.gov.bf/

Demande de délivrance ou renouvellement d'agrément technique	https://dsat.gov.bf/
TRHIMO travaux routier à haute intensité de main d'œuvre	https://trhimo.gov.bf/
Plateforme de suivi du réseau routier	reseau-routier.gov.bf
Plateforme de gestion des statistiques	stat-mcp.gov.bf
Agence de Promotion de l'Expertise Nationale	https://www.apen.bf/
Demande d'Autorisation Spéciale d'Exportation (ASE)	https://www.peb.bf/e-services/autorisation-speciale-d-exportation
Païement en ligne des réservations de participation au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (eSIAO)	https://esiao.bf/front
Création d'entreprise	creerentreprise.me.bf
Fichier national du RCCM (FNRCCM)	fichiernationalrccm.bf
CNPI Centre National de la Propriété Intellectuelle	cnpi.bf
EVENTS JEBJPEC	events.jebjpec.bf
Plateforme pour promouvoir l'expertise publique et susciter des partenariats cohérents au profit des écoles et centres de formation professionnelle	https://expertise-publique.com/
eConcours	https://www.econcours.gov.bf/
ALIAS	alias.gov.bf
PRISCA	prisca.gov.bf
E concours-pro	econcours-pro.gov.bf
Plateforme d'évaluation des agents de la fonction publique	https://enotation.gov.bf
Demande en ligne d'Acte de Carrière	https://edac.gov.bf
Contrôle de présence digitale	https://digicop.gov.bf/
Autorisation d'enseigner	https://services.campusfaso.bf/#/
Gestion : Reconnaissance des diplômes et équivalence	https://services.campusfaso.bf/#/
FRSIT Forum de recherche scientifique et de l'innovation technologique	https://www.frsit.campusfaso.bf
Système Intégré de Gestion de l'Oriente et des Bourses Scolaires SIGOBS	https://sigospb.formatio.pro.gov.bf
e-agréments du MEMC-SEBENDISIRA	https://e-agrements.memc.gov.bf/
e-bulletin	https://ebulletin.finances.bf/#/
Zéro-cash dans l'administration (Païement électronique intégré et unifié)	my.fasoarzeka.bf
eTitre : Plateforme de demandes d'attestation et de PUH	https://etitre2.dgi.bf/
ecadastre	https://ecadastre.dgi.bf/
e-TIMBRE	https://etimbre.dgi.bf/home/
e-DOCUMENT	https://dgi.bf/edocument/accueil

Système informatisé de suivi des ONG	sisong.finances.bf
SYLEP système en ligne des enchères publique	ventes-encheres.finances.bf
Système électronique de délivrance des pièces administratives de la commande publique [SECOP]	https://secop.finances.bf/
Gestion complète des processus du cadastre, gestion des processus domaniaux et fonciers.	https://sif.bf/
Demande de branchement privé (compteur) d'eau en ligne en milieu urbain	https://oneaclientele.com/
Portail des demandes de services en ligne du MEEA	https://www.eservices.envieau.gov.bf
Système National Informatisé des Évaluations Environnementales (SINADEVE)	https://sinadeve.envieau.gov.bf
Portail des demandes de services en ligne de l'ARSN	https://arsn.envieau.gov.bf
Faso éducation	https://fasoeducation.bf
Service National pour le Développement	https://sigsnd.snd.bf
E-recrutement (recrutement dans les forces armées nationale)	https://erecruitment.defense.bf
E-service mccat	https://www.eservices-mccat.gov.bf
E-SNC : Plateforme de souscription à la SNC	https://souscription.snc.bf
Vérifier votre immatriculation	https://dgtmverif.bf/
Demande d'actes ou de faits d'état civil	https://services-etatcivil.gov.bf/civil
Demande d'accès à la plateforme mAgri	http://semence.agriculture.bf
Gestion de l'inspection au champs (SNS)	http://sima-bf.net/#/public/sign-in
Gestion des fonctionnaires Internationaux en ligne	https://fib.gov.bf/#/pb/home
e-protocole d'Etat	https://eprotocole-etat.gov.bf
e-traduction	etraduction.gov.bf
Plateforme de la diaspora	diaspora.gov.bf
Païement des droits de décoration	paiement.sgi-gcob.gov.bf
Gestion du processus de décoration	sgi-gcob.gov.bf
SIGRAMU (système intégré de Gestion du Régime d'Assurance Maladie Universelle) : Version 1	https://cnamu.bf/index.php/ramu/immatriculation
Gestion des plaintes et réclamation	https://plainte-declaration.cil.bf/
Déclaration d'intérêt et de patri-moine	https://dip.bf
Plateforme d'assistance de l'ANPTIC	helpdesk.gov.bf
Demande en ligne de prestation ANPTIC	Convention.anptic.gov.bf
Plateforme des gestions des dons au profit de FASO MEBO	https://fasomebo.gov.bf

Source : DGT

DIGITALISATION ET BONNE GOUVERNANCE : LES ACTIONS DU MINISTÈRE



Dans la dynamique de refondation de la gouvernance impulsée par le Président du Faso, Chef de l'État, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, la digitalisation apparaît comme un levier stratégique pour renforcer la transparence dans la gestion publique. Le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques met en œuvre plusieurs initiatives visant à moderniser l'administration et à réduire les risques de corruption.

Grâce à la transformation numérique :

- les procédures administratives sont progressivement dématérialisées, limitant les intermédiaires et les pra-

tiques opaques ;

- les paiements électroniques assurent la traçabilité des transactions ;
- l'identité digitale unique permet de lutter contre les doublons et les bénéficiaires fictifs ;
- les plateformes numériques telles que CIM et CIMEXT assurent un meilleur suivi des missions administratives ;
- les solutions d'e-procurement renforcent la transparence dans les marchés publics.

La digitalisation permet ainsi de bâtir une administration plus transparente, plus efficace et plus proche des citoyens.

LE BURKINA FASO POSE LES BASES DE SA STRATÉGIE NATIONALE SUR L'IA

De la feuille de route nationale aux langues nationales, le Burkina Faso structure progressivement sa vision de l'intelligence artificielle et de l'inclusion numérique.



Les acteurs échantent à koudougou sur IA et langues nationales

L'intelligence artificielle occupe une place croissante dans les transformations technologiques en cours dans le monde. Pour le Burkina Faso, l'enjeu est désormais de définir une orientation nationale permettant de tirer parti de cette technologie tout en tenant compte des priorités et des réalités du pays.

C'est dans cette perspective qu'un atelier consacré à l'adoption de la feuille de route nationale de l'intelligence artificielle s'est tenu le 17 juin 2026. Cette rencontre permet de structurer les orientations nationales en matière d'IA et de mieux définir les actions à conduire dans les prochaines années.

Une feuille de route pour donner une direction à l'action

L'adoption d'une feuille de route nationale permet de disposer d'une vision organisée autour de priorités définies. Elle doit notamment contribuer à orienter les actions publiques, renforcer les compétences, encourager la recherche et l'innovation et créer les conditions nécessaires au développement de solutions d'intelligence artificielle adaptées aux besoins du Burkina Faso. L'enjeu est également de préparer le pays à une technologie qui transforme déjà les méthodes de travail, l'éducation, les services publics et l'économie.

La feuille de route donne ainsi un cadre pour réfléchir aux usages de l'IA, aux données nécessaires à son développement, aux compétences à renforcer et aux conditions favorables à l'innovation.

Faire du numérique une technologie accessible à tous

L'intelligence artificielle ne peut être pensée séparément de la question de l'inclusion numérique.

Pour que les technologies numériques profitent au plus grand nombre, elles doivent tenir compte des réalités linguistiques et culturelles des populations. L'accès au numérique ne dépend donc pas uniquement de la disponibilité d'une connexion ou d'un équipement. La capacité à comprendre et à utiliser les outils numériques compte également.

C'est dans cette perspective que les travaux autour des langues nationales prennent tout leur sens.

Nos langues entrent dans le vocabulaire du numérique

Le développement d'un glossaire du numérique en langues nationales, notamment en mooré et en dioula, participe à cette démarche.

Il s'agit de rapprocher les concepts et les termes du numérique des populations en utilisant des ressources linguistiques adaptées à leurs réalités.

Ce travail contribue à construire un vocabulaire permettant de mieux expliquer les technologies, les services numériques et leurs usages dans les langues nationales.

Il constitue également une ressource utile pour les initiatives futures liées à la traduction, à la reconnaissance vocale et au développement de solutions numériques adaptées aux langues du Burkina Faso.

L'ia doit aussi parler aux burkinabè

Cette orientation trouve déjà une traduction concrète dans les travaux consacrés à la reconnaissance vocale et à la traduction dans les langues nationales.

En mars 2026, des experts ont travaillé sur ces technologies afin d'explorer les possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour mieux prendre en compte les langues nationales.

Ces travaux montrent une direction : développer progressivement des technologies capables de comprendre les réalités linguistiques du pays.

La reconnaissance vocale pourrait permettre, par exemple, d'interagir avec certains services numériques par la voix. La traduction peut, quant à elle, faciliter l'accès à l'information et aux contenus numériques.

De la stratégie à l'innovation

La feuille de route nationale ne doit pas rester un document d'orientation. Sa portée se mesurera aussi à sa capacité à favoriser des applications concrètes.

Les travaux sur les langues nationales constituent une première illustration de cette approche.

D'autres domaines peuvent également bénéficier de l'IA : administration, éducation, agriculture, recherche, traduction, accessibilité ou services aux citoyens.

Cette dynamique suppose de créer des conditions favorables à la recherche et à l'expérimentation et de permettre aux compétences nationales de contribuer au développement de solutions adaptées aux besoins du pays.

Les jeunes, acteurs de l'innovation

L'intelligence artificielle ouvre également un espace pour les chercheurs, les développeurs, les étudiants, les entrepreneurs et les jeunes inventeurs.

Les actions de valorisation des jeunes inventeurs contribuent à faire connaître les capacités nationales d'innovation et à encourager la conception de solutions technolo-



Plusieurs acteurs du public et du privé ont participé à l'atelier

giques répondant aux besoins du pays.

Les jeunes ne doivent pas seulement être considérés comme des utilisateurs des technologies. Ils peuvent aussi contribuer à concevoir, développer et expérimenter les solutions numériques de demain.

L'inclusion numérique, une question de langue aussi

CONNECTER

Permettre au plus grand nombre d'accéder aux infrastructures et aux services numériques.

EXPLIQUER

Rendre les concepts numériques compréhensibles dans les langues nationales.

TRADUIRE

Faciliter l'accès aux contenus et aux services.

RECONNAÎTRE

Développer des technologies capables de prendre en compte la voix et les langues nationales.

INNOVER

Encourager la création de solutions adaptées aux réalités du Burkina Faso.

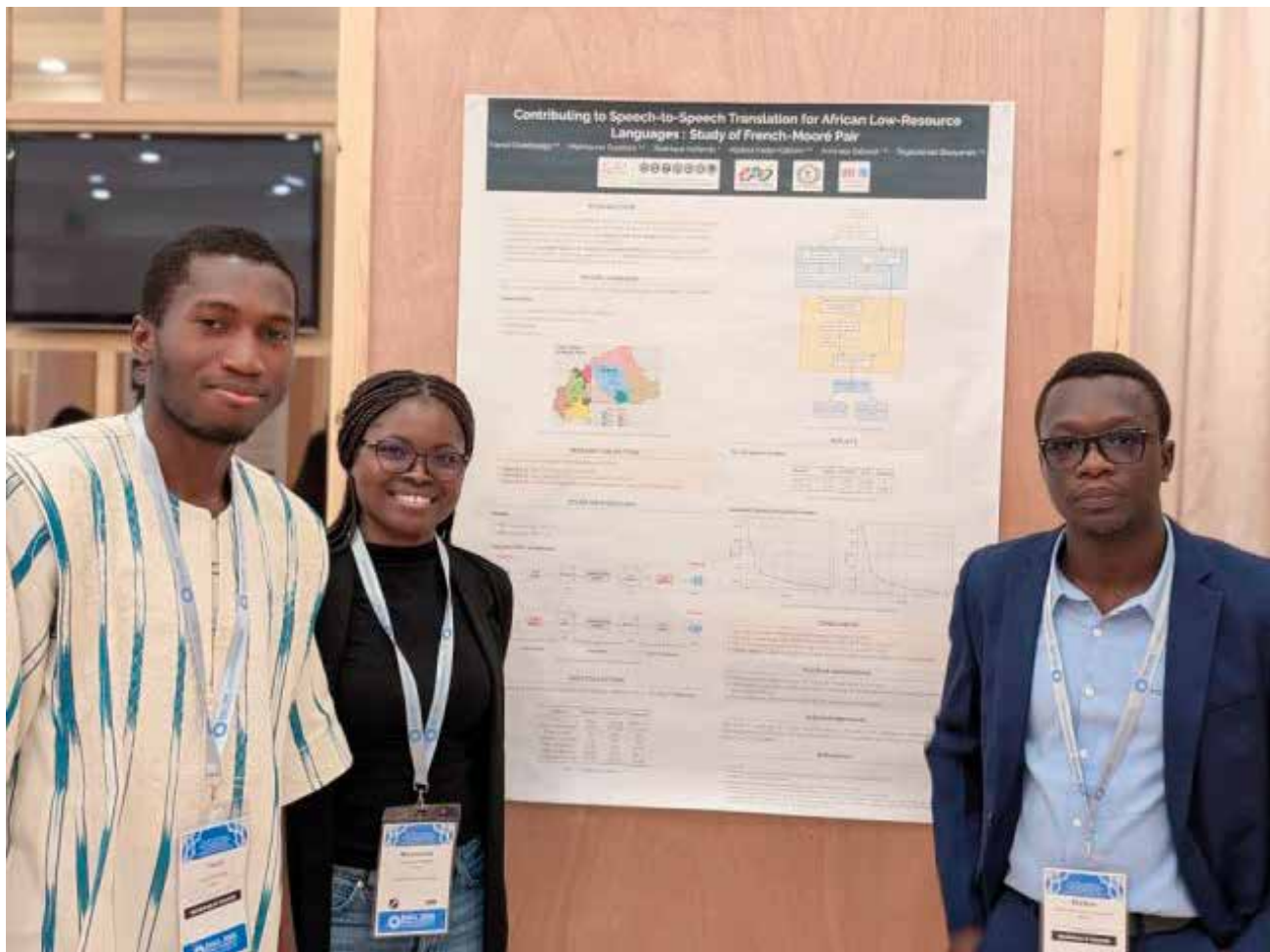
DU CADRE NATIONAL AUX USAGES CONCRETS

L'adoption de la feuille de route nationale de l'IA donne une direction.

Le glossaire numérique en langues nationales, les travaux sur la reconnaissance vocale et la traduction montrent déjà comment cette orientation peut se traduire concrètement.

L'ambition est de construire un numérique qui ne demande pas aux populations de s'adapter seules à la technologie, mais qui adapte aussi la technologie aux réalités des populations.

DE LA VISION AUX SOLUTIONS



Les talents nationaux ont brillé à l'international

Le premier semestre 2026 a permis de franchir plusieurs étapes dans la structuration de l'intelligence artificielle au Burkina Faso. L'atelier national de validation de la feuille de route nationale de l'IA 2026-2030, tenu le 17 juin, constitue le cadre d'orientation de cette dynamique.

Mais derrière la stratégie, il y a déjà des chercheurs, des jeunes talents et des solutions.

Le Centre d'Excellence Interdisciplinaire en Intelligence Artificielle pour le Développement (CITADEL) en donne une illustration. En avril 2026, ses chercheurs ont présenté au workshop international LoResLM 2026, à Rabat, deux travaux consacrés au traitement du mooré. L'un porte sur la traduction vocale français-mooré, l'autre sur la traduction textuelle.

La première solution repose sur un corpus de 150 heures d'enregistrements audio. La seconde s'appuie sur 83 000 paires de phrases français-mooré. Ces travaux ne restent pas cantonnés au laboratoire : la solution de traduction vocale est déjà utilisée sur Burkina en marche pour diffuser des informations en mooré.

Cette dynamique s'étend à d'autres solutions développées par les chercheurs et jeunes talents : chatbot juridique, détection d'accidents, détection de plagiat, traduction automatique et génération de contes traditionnels burkinabè.

L'enjeu est désormais de faire passer davantage de solutions de la recherche à l'usage, en rapprochant les chercheurs, les administrations, les entreprises et les utilisateurs. C'est aussi dans cette logique que le ministère accompagne les initiatives nationales en matière d'innovation et d'intelligence artificielle.

GARDER LA MAÎTRISE DE NOS DONNÉES, PROTÉGER NOTRE ESPACE NUMÉRIQUE

De l'hébergement des données à la protection des systèmes, le Burkina Faso construit progressivement les capacités nécessaires à sa souveraineté numérique.



Découverte des data center modulaires du Burkina Faso

La transformation numérique multiplie les services, les échanges et les données produits chaque jour par les citoyens, les entreprises et les administrations. Cette évolution crée de nouvelles possibilités, mais elle impose également de renforcer la capacité du pays à protéger ses infrastructures, ses systèmes d'information et ses données.

Pour le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, la souveraineté numérique passe donc par plusieurs leviers complémentaires : disposer d'infrastructures nationales, maîtriser l'hébergement des données, sécuriser les systèmes et développer une expertise nationale capable d'anticiper les menaces.

« Zéro donnée à l'extérieur » : une orientation stratégique

Le chantier « Zéro donnée à l'extérieur » traduit cette volonté de renforcer la maîtrise nationale des données publiques.

La mise en service des data center modulaires du cloud gouvernemental constitue l'une des réalisations majeures engagées dans cette direction. Ces infrastructures permettent à l'État de disposer de capacités nationales d'hébergement pour ses systèmes et ses plateformes numériques.

L'enjeu dépasse la seule question du stockage. Il s'agit également de mieux maîtriser les infrastructures qui supportent les services publics numériques, de renforcer la sécurité des données et de développer progressivement les capacités nationales nécessaires à leur exploitation. La souveraineté numérique se construit ainsi à partir d'infrastructures que le pays peut contrôler, administrer et faire évoluer selon ses propres besoins.

La cybersécurité, une capacité à construire dans la durée

Plus les administrations, les entreprises et les citoyens utilisent les services numériques, plus la protection des systèmes devient essentielle.

La cybersécurité ne consiste pas uniquement à réagir lorsqu'une attaque survient. Elle suppose de prévenir les risques, d'identifier les vulnérabilités, de renforcer les dispositifs de protection, de développer les compétences et de sensibiliser les utilisateurs.

C'est dans cette logique que s'inscrit le rôle de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), acteur central de la politique nationale de cybersécurité.

L'ANSSI prépare son prochain cap

Le 12 juin 2026, l'ANSSI a présenté son futur plan stratégique. Cette démarche ouvre une nouvelle séquence dans la structuration de la sécurité des systèmes d'information au Burkina Faso.

La préparation d'un tel document répond à une nécessité : disposer d'une vision organisée des priorités en matière de sécurité numérique et adapter les capacités nationales à l'évolution des menaces.

Dans un environnement où les administrations développent de nouveaux services numériques et où les échanges de données augmentent, la cybersécurité doit accompagner chaque étape de la transformation digitale.

L'enjeu est donc double : protéger aujourd'hui et préparer les capacités de demain.

Protéger les infrastructures stratégiques

La sécurité numérique concerne également les infrastructures qui assurent le fonctionnement des services numériques du pays.

Data center, réseaux, plateformes gouvernementales et



Des data center pour garantir notre souveraineté

systèmes d'information constituent des infrastructures stratégiques dont la disponibilité et la sécurité doivent être préservées.

Cette approche rejoint la logique plus large du ministère : construire une infrastructure numérique nationale, mais aussi veiller à ce qu'elle soit suffisamment sécurisée pour soutenir durablement les services publics et les activités économiques.

La souveraineté commence aussi par les compétences

Disposer de data center et de technologies ne suffit pas. La maîtrise numérique repose également sur les femmes et les hommes capables de concevoir, administrer, sécuriser et faire évoluer ces infrastructures.

Le développement des compétences nationales en cybersécurité et en technologies numériques constitue donc un volet essentiel de la souveraineté.

C'est cette combinaison entre infrastructures, données, sécurité et compétences qui permet progressivement au Burkina Faso de mieux maîtriser son environnement numérique.

À RETENIR

HÉBERGER

Développer des capacités nationales pour accueillir les données et services publics.

PROTÉGER

Renforcer la sécurité des systèmes d'information et des infrastructures.

ANTICIPER

Adapter les capacités nationales à l'évolution des menaces numériques.

MAÎTRISER

Réduire les dépendances et renforcer la capacité de l'État à piloter ses infrastructures et ses données.

FORMER

Développer les compétences nationales nécessaires à la souveraineté numérique.

LE NUMÉRIQUE SOUVERAIN, C'EST AUSSI UN NUMÉRIQUE SÉCURISÉ

La souveraineté numérique ne se limite pas à savoir où sont stockées les données.

Elle repose sur la capacité à les héberger, les protéger, les administrer et à disposer des compétences nécessaires pour maîtriser les technologies qui les portent.

TALENTS & COMPÉTENCES : DU PREMIER CLIC À L'EXPERTISE NUMÉRIQUE

Avec le chantier « Tous numériquement alphabétisés », le Burkina Faso veut élargir la maîtrise du numérique à l'ensemble de la population. Mais cette ambition passe aussi par la formation de professionnels capables de concevoir, déployer et sécuriser les systèmes numériques de l'État.



Les recrues sen immersion au camp à Bobo Dioulasso

La transformation digitale ne repose pas uniquement sur les infrastructures et les plateformes. Elle nécessite des femmes et des hommes capables de les faire fonctionner, de les sécuriser et de les faire évoluer. C'est tout le sens des actions engagées pour développer l'expertise nationale.

Apprendre le numérique, mais aussi savoir l'utiliser

Le 12^e chantier majeur de la transformation digitale, « Tous numériquement alphabétisés », place l'acquisition des compétences numériques de base parmi les priorités nationales.

L'objectif est de permettre aux populations de mieux utiliser les outils numériques, d'accéder aux services en ligne et de participer aux transformations liées au numérique. Cette démarche concerne également les agents publics. La maîtrise des outils numériques devient progressivement une compétence nécessaire à l'exercice de nombreux métiers de l'administration.

Le ministère travaille ainsi à l'élaboration d'un référentiel de littératie numérique et de contenus de formation destinés à accompagner cette montée en compétences. Au 30 juin 2026, le projet de référentiel était élaboré et son taux cumulé de mise en œuvre atteignait 60 %.

179 Nouveaux agents IT pour renforcer l'administration

Le développement de l'expertise nationale passe aussi par le recrutement de profils spécialisés.

Au premier semestre 2026, 179 nouvelles recrues, agents IT, ont été formées avant leur immersion dans les structures rattachées au ministère.

Avant de rejoindre leurs structures d'accueil, ces informaticiens ont suivi, du 4 au 8 mai, une formation consacrée à la déontologie et à la rédaction administrative.

Le choix de cette formation est significatif. Un informaticien qui rejoint l'administration ne doit pas seulement maîtriser les technologies. Il doit également comprendre son environnement professionnel, les règles qui encadrent



Dr Aminata ZERBO SABANE galvanise les nouvelles recrues à Bobo-dioulasso

l'action publique et les exigences liées au service de l'État. Après cette première étape, les nouvelles recrues ont été placées en immersion dans les structures rattachées au ministère.

Cette immersion permet de rapprocher les connaissances acquises des réalités professionnelles et de mieux comprendre les systèmes, les besoins et les projets numériques sur lesquels elles seront appelées à intervenir.

De la formation à l'expérience de terrain

L'immersion constitue ainsi un passage entre la formation et l'exercice concret du métier.

Elle permet aux jeunes professionnels de découvrir les méthodes de travail de l'administration, d'observer les équipes en situation et de se familiariser avec les problématiques techniques rencontrées au quotidien.

Pour l'administration, elle représente également une occasion de mieux intégrer ces nouvelles compétences dans ses équipes.

Cette démarche répond à un besoin clairement identifié : renforcer les capacités opérationnelles des structures publiques en personnel IT. Le rapport d'exécution du premier semestre précise que ces actions doivent permettre d'accroître le nombre de cadres IT recrutés et formés pour répondre aux besoins spécifiques du système d'information de l'administration.

Des compétences pour porter les chantiers numériques

Ces nouveaux profils arrivent dans une administration engagée dans plusieurs chantiers numériques : dématérialisation des procédures, développement de plateformes, interconnexion des systèmes, infrastructures, cybersécurité, données et services numériques.

Leur expertise devra contribuer à accompagner ces transformations dans la durée.

Le développement des compétences ne concerne d'ailleurs pas uniquement les nouveaux agents IT. Au premier semestre, 543 acteurs métiers de l'administration publique ont également été formés à l'appropriation et à l'exploitation de plusieurs plateformes numériques, notamment CIM, SIGED, CIMEXT et SIGEPE.

Cette approche dessine progressivement une chaîne de compétences : former les utilisateurs, renforcer les profils techniques, favoriser la spécialisation et permettre aux équipes nationales de prendre en charge les solutions numériques de l'administration.

Le numérique pour tous, l'expertise pour construire

Le chantier « Tous numériquement alphabétisés » donne une direction : permettre au plus grand nombre de maîtriser les usages numériques.

Le recrutement et la formation des agents IT répondent à un autre niveau : disposer des compétences nécessaires pour construire et maintenir les systèmes numériques du pays.

Entre les deux, une même ambition se dessine : faire du numérique une compétence largement partagée et une expertise maîtrisée au niveau national.

UN PARCOURS EN QUATRE ÉTAPES

APPRENDRE

Acquérir les bases du numérique.

SE FORMER

Développer des compétences techniques et professionnelles.

S'IMMERGER

Confronter les connaissances aux réalités du terrain.

CONSTRUIRE

Mettre les compétences au service des projets numériques de l'État.

179 NOUVEAUX AGENTS IT

Formation : 4-8 mai 2026

Déontologie + rédaction administrative

Étape suivante : immersion dans les structures rattachées au ministère

Derrière les plateformes, les réseaux et les infrastructures numériques, il y a des compétences. Leur développement constitue l'un des moyens par lesquels le Burkina Faso renforce progressivement sa capacité à concevoir, exploiter et maîtriser ses propres outils numériques.

COOPÉRATION & RAYONNEMENT : LE BURKINA FASO RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LES ESPACES DE COOPÉRATION NUMÉRIQUE



Audience avec la délégation Italienne à l'allure d'une séance de travail

initiatives engagées par le Burkina Faso dans le domaine de la transformation numérique.

Investissements numériques : une délégation italienne au Burkina Faso

Une délégation italienne s'est rendue au Burkina Faso pour explorer les opportunités d'investissement dans le secteur numérique.

Les échanges ont porté sur les possibilités de coopération et les perspectives d'investissement dans le domaine de la transformation numérique.

Cette démarche ouvre des perspectives de partenariat avec des acteurs intéressés par le développement du secteur numérique burkinabè.

Le premier semestre 2026 a été marqué par plusieurs activités de coopération, de représentation et de recherche de partenariats dans le secteur numérique.

Semaine du Numérique du Mali

Le Burkina Faso a participé à la 3^e édition de la Semaine du Numérique du Mali, en qualité de pays invité d'honneur aux côtés du Niger.

La rencontre a permis à la délégation burkinabè de prendre part aux échanges consacrés au e-gouvernement, à l'intelligence artificielle et aux enjeux du numérique dans l'espace sahélien.

Cette participation a également permis de présenter les

Coopération bilatérale Burkina Faso-Ghana

Le 24 juin 2026, des échanges ont porté sur les perspectives de coopération bilatérale entre le Burkina Faso et le Ghana dans le domaine du numérique.

Cette rencontre s'inscrit dans les actions de coopération engagées avec les partenaires du Burkina Faso au cours du premier semestre.

À travers ces activités, le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques poursuit ses échanges avec les pays partenaires et les acteurs intéressés par le développement du numérique au Burkina Faso.



Des perspectives discutées entre le Burkina Faso et le Ghana

TROIS TEMPS FORTS

JANVIER 2026

3^e édition de la Semaine du Numérique du Mali
Burkina Faso, pays invité d'honneur

PREMIER SEMESTRE 2026

Délégation italienne
Exploration des opportunités d'investissement numérique

24 JUIN 2026

Coopération Burkina Faso-Ghana
Échanges sur les perspectives de coopération numérique

COMMERCE EN LIGNE : QUAND LE NUMÉRIQUE CHANGE LES HABITUDES ET OUVRE DE NOUVEAUX MARCHÉS



« Le commerce en ligne présente plusieurs avantages pour les entrepreneurs » dicit Ounténi Taladidjoa Cyrille OUOBA, ingénieur de conception en informatique et spécialiste en digitalisation métier

Le numérique change notre manière de communiquer, de travailler, de nous informer et de consommer. Au Burkina Faso, il transforme également les pratiques commerciales. Avec un téléphone connecté, un entrepreneur peut désormais présenter ses produits, échanger avec ses clients, recevoir des commandes et vendre au-delà de son quartier ou de sa ville.

Pour les consommateurs, le changement est tout aussi concret. Le numérique facilite l'accès à une offre plus large, permet de découvrir de nouveaux produits, de commander à distance et d'effectuer des paiements sans se déplacer. Pour les jeunes, les artisans et les petites entreprises, il ouvre de nouvelles possibilités d'entrepreneuriat et de création de revenus.

Cette évolution est rendue possible par le développement progressif des infrastructures et des services numériques. À travers ses politiques et ses actions en faveur de l'inclusion numérique, le Gouvernement crée les conditions permettant à un nombre croissant de Burkinabè d'accéder aux outils numériques et d'en faire un levier d'activité économique.

Le développement du commerce électronique s'inscrit dans cette dynamique. Fasoranana, plateforme de commerce électronique mise en place par La Poste Burkina Faso, en constitue une illustration. La plateforme met en relation vendeurs et acheteurs et s'appuie sur les services postaux pour accompagner l'acheminement des produits.

Cette articulation entre numérique et Poste montre que la transformation des usages ne s'arrête pas à Internet. Elle concerne également le paiement, la logistique, la livraison et les services de proximité.

Pour Ounténi Taladidjoa Cyrille OUOBA, ingénieur de conception en informatique et spécialiste en digitalisation métier, le commerce en ligne burkinabè se développe à partir des usages quotidiens et des outils accessibles aux populations.

Pour l'État, l'enjeu est aussi économique. Plus les usages numériques se développent et plus les activités commerciales peuvent être structurées, formalisées et intégrées à l'économie nationale. Cette dynamique peut contribuer à la création d'emplois, à l'élargissement des marchés et, à terme, à une meilleure contribution des activités économiques aux recettes publiques.

L'ambition est donc de poursuivre la mise en place des conditions nécessaires à cette économie numérique : davantage de connectivité, des services numériques accessibles, des plateformes adaptées, des solutions de paiement, des infrastructures logistiques et un environnement favorable aux entrepreneurs.

Le commerce en ligne n'est ainsi pas seulement une nouvelle manière d'acheter et de vendre. Il devient un espace où se rencontrent inclusion numérique, entrepreneuriat, services postaux et création de valeur pour l'économie nationale.

CE QUE LE NUMÉRIQUE CHANGE

Pour le citoyen

Plus de choix et de nouveaux services.

Pour l'entrepreneur

Un marché plus large et de nouveaux débouchés.

Pour La Poste

De nouveaux services autour du commerce et de la livraison.

Pour l'État

Une économie numérique qui peut générer davantage d'activités, d'emplois et de recettes lorsque les activités sont structurées et intégrées aux mécanismes économiques et fiscaux.

LES GÉNÉRATIONS DE COMMUNICATIONS MOBILES 1G, 2G, 3G, 4G, 5G : QUE SIGNIFIE RÉELLEMENT CES APPELLATIONS

Les termes 1G, 2G, 3G, 4G et 5G désignent les différentes générations de réseaux mobiles qui se sont succédé depuis les années 1980. Chaque génération apporte des améliorations en matière de vitesse, de qualité de communication et de services.

1G (années 1980) : première génération de téléphonie mobile. Elle permettait uniquement les appels vocaux analogiques.

2G (années 1990) : passage au numérique. Elle a introduit les SMS et amélioré la qualité des appels.

3G (années 2003) : arrivée de l'internet mobile. Les utilisateurs peuvent naviguer sur le web, envoyer des e-mails et effectuer des appels vidéo.

4G (années 2009) : connexion beaucoup plus rapide, facilitant le streaming vidéo, les réseaux sociaux et les applications en temps réel.

5G (à partir de 2020) : débits encore plus élevés, temps de réponse réduit et capacité à connecter simultanément un grand nombre d'appareils, ouvrant la voie à de nouveaux usages dans les domaines de la santé, de l'industrie, des transports et des villes intelligentes.

En résumé, plus le chiffre est élevé, plus le réseau est performant et capable de répondre aux besoins croissants du numérique.

Évolution des systèmes mobiles

	1G 1980	2G 1990	3G 2003	4G 2009	5G 2020
SERVICES					
DISPOSITIFS					

K Suppl.1(20)_F05

SPÉCIALISTE EN CYBERSÉCURITÉ : LE MÉTIER QUI PROTÈGE NOTRE MONDE NUMÉRIQUE



BATAKO Wilfried,
Directeur de la cybersécurité
à la Direction générale de la Transformation digitale.

Derrière chaque service numérique sécurisé, il y a des femmes et des hommes qui anticipent les menaces, détectent les failles et protègent les données. Parmi eux, le spécialiste en cybersécurité occupe une place stratégique.

À la Direction générale de la Transformation digitale, BATAKO Wilfried, Directeur de la cybersécurité, exerce ce métier au quotidien. Son rôle consiste à contribuer à la protection des systèmes d'information, des réseaux et des données contre les attaques, les accès non autorisés, les vols ou encore les usurpations d'identité numérique.

Loin de l'image du « hacker en capuche » popularisée par le cinéma, la cybersécurité repose sur des compétences techniques solides et une veille permanente. Réseaux, systèmes d'exploitation, programmation, cryptographie et sécurité des systèmes d'information font partie des domaines à maîtriser.

Mais l'expertise technique ne suffit pas. « Les passionnés sont souvent les meilleurs experts », souligne Wilfried Batakoko. Curiosité, rigueur, capacité d'analyse et apprentissage continu sont indispensables dans un secteur où les menaces évoluent rapidement.

La cybersécurité concerne également chaque utilisateur. Mots de passe robustes, vérification des liens reçus, protection des données personnelles et réglage des paramètres de confidentialité sont autant de réflexes utiles. Avec l'essor des plateformes numériques, des services en ligne et des objets connectés, les besoins en spécialistes augmentent. Pour les jeunes intéressés, des formations en informatique, réseaux, systèmes d'information ou cybersécurité permettent d'accéder à un secteur qui offre de nombreuses perspectives.

Un métier discret, mais essentiel à la confiance dans le numérique.

LA BANQUE POSTALE DU BURKINA FASO OUVRE SES PORTES À PISSY



Une agence de la Banque Postale à Pissy

Cet événement marque une nouvelle étape : celle de se rapprocher encore plus de vous, de vos réalités et de vos projets.

Être votre banque est notre métier, être présents à vos côtés est notre véritable mission BPBF, la banque plus proche de vous.

SUIVRE SON COLIS : LE BURKINA PRÉPARE SON PROPRE SYSTÈME NATIONAL DE TRACKING

Où se trouve mon colis ? Est-il encore en transit ? A-t-il été distribué ? Demain, ces questions pourraient trouver leur réponse sur une plateforme nationale.

Le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, à travers la Direction générale des Activités postales, travaille à la conception et au développement d'une plateforme nationale de tracking des envois postaux.

L'objectif est simple : permettre aux usagers et aux e-commerçants de suivre leurs envois à différentes étapes, du dépôt à la distribution. À terme, la plateforme pourrait intégrer des notifications, des réclamations en ligne et des outils facilitant l'accès à l'information.

Mais le projet va au-delà du simple suivi d'un colis. Il doit également permettre de mieux structurer les données relatives aux flux postaux au Burkina Faso. Pour l'administration et le régulateur, ces informations pourront contribuer à disposer d'une meilleure visibilité sur l'activité du secteur, notamment les volumes d'envois, les délais d'acheminement et les réclamations.

La plateforme est également pensée pour favoriser l'interopérabilité entre les différents acteurs postaux. Des échanges sont engagés avec les opérateurs afin de prendre en compte leurs besoins et les réalités opérationnelles du secteur.

Cette initiative prolonge les orientations de la Stratégie nationale de développement postal, qui prévoyait déjà la mise en place d'un système de traçabilité des envois.



LA PLATEFORME AMBITIONNE AINSI DE CONTRIBUER À :

- la maîtrise nationale des données relatives aux envois postaux, considérées comme des données économiques importantes ;
- la réduction de la dépendance aux systèmes fermés et propriétaires des opérateurs privés ou étrangers ;
- la définition d'un standard national de traçabilité et d'identification des envois ;
- le renforcement de la capacité de régulation et de pilotage du secteur par les autorités publiques.

Elle s'inscrit ainsi dans une logique de construction d'un bien commun numérique national, au service de l'ensemble des acteurs du secteur postal.

Ensemble pour un service postal moderne, interopérable et souverain.

Pour les usagers, l'enjeu est concret : mieux suivre, mieux informer et renforcer la qualité du service postal. Pour l'État, il s'agit aussi de disposer d'un outil numérique national permettant de mieux connaître et piloter un secteur appelé à jouer un rôle croissant avec l'essor du commerce électronique.

Encore en développement, la plateforme nationale de tracking constitue ainsi l'un des projets qui accompagnent la modernisation du secteur postal et son adaptation aux nouveaux usages numériques.

SUIVI DES ENVOIS POSTAUX

**Le Burkina Faso en route vers une
PLATEFORME NATIONALE DE TRACKING**

UNE PLATEFORME QUI OFFRIRA DE MULTIPLES AVANTAGES
AUX CITOYENS ET AUX OPÉRATEURS POSTAUX

- Transparence et traçabilité complète
- Sécurité renforcée des envois
- Suivi en temps réel et notifications instantanées
- Efficacité et satisfaction accrue

1- LE GRAND PUBLIC

Suivre les colis en temps réel, partout au Burkina Faso, 24h/24 et 7j/7

- Suivi en temps réel à chaque étape de l'acheminement
- Notifications en temps réel par SMS, email ou application

2- LES OPÉRATEURS POSTAUX

Tracer, sécuriser et valoriser les envois, en conformité avec les exigences réglementaires.

- Traçabilité complète des envois
- Valorisation des services et amélioration de la satisfaction client
- Conformité avec les exigences réglementaires nationales et internationales

UNE PLATEFORME NATIONALE DE TRACKING
POUR UN SERVICE POSTAL PLUS TRANSPARENT, SÉCURISÉ ET PERFORMANT.

DONNÉES PERSONNELLES : 6 RÉFLEXES POUR MIEUX SE PROTÉGER EN LIGNE

Photos, messages, documents, comptes bancaires, contacts, localisation... Une grande partie de notre vie passe désormais par nos téléphones et nos ordinateurs. Ces informations personnelles doivent être protégées au même titre que nos biens physiques.

La première règle consiste à utiliser des mots de passe différents et suffisamment robustes pour les comptes importants. Pour éviter de les oublier, un gestionnaire de mots de passe peut être utilisé.

Deuxième réflexe : activer la double authentification lorsque le service la propose. Elle ajoute une vérification supplémentaire lors de la connexion et renforce considérablement la protection des comptes.

Troisième réflexe : contrôler régulièrement ses paramètres de confidentialité. Sur les réseaux sociaux comme sur les applications mobiles, vérifiez les informations accessibles aux autres utilisateurs et les autorisations accordées aux applications.

Quatrième réflexe : se méfier des liens et messages inattendus. Une demande urgente, une offre trop belle ou un message provenant prétendument d'une banque, d'une administration ou d'un proche peut cacher une tentative d'hameçonnage.

Cinquième réflexe : maintenir ses appareils à jour. Les mises à jour corrigent régulièrement des vulnérabilités de sécurité. Lorsque cela est possible, activez les mises à jour automatiques.

Enfin, soyez prudent sur les réseaux Wi-Fi publics et évitez d'y effectuer des opérations sensibles lorsque vous ne connaissez pas le niveau de sécurité de la connexion. La protection des données personnelles ne repose pas uniquement sur les experts en cybersécurité. Elle commence par les habitudes quotidiennes de chaque utilisateur. Une bonne pratique aujourd'hui peut éviter un problème demain.

LE BON RÉFLEXE

Avant de cliquer, de télécharger ou de partager une information, prenez quelques secondes pour vérifier.

LE RÉFLEXE NUMÉRIQUE

VOS DONNÉES VOUS APPARTIENNENT. PROTÉGEZ-LES.

Adoptez ces 6 réflexes simples pour protéger vos informations personnelles et naviguer en ligne en toute sérénité.

01 MOTS DE PASSE

Utilisez des mots de passe différents et robustes pour chaque compte important.

Un compte n'est rien de plus.

02 DOUBLE AUTHENTIFICATION

Activez-la dès que le service la propose. Elle ajoute une seconde vérification et renforce vos comptes.

Ajoutez une seconde protection.

03 CONFIDENTIALITÉ

Vérifiez régulièrement vos paramètres de confidentialité et les autorisations accordées aux applications.

Contrôlez ce que vous partagez.

04 LIENS & MESSAGES

Méfiez-vous des liens et messages inattendus. Une offre trop belle ou une demande urgente peut être une tentative d'hameçonnage.

Vérifiez avant de cliquer.

05 MISES À JOUR

Les mises à jour corrigent les failles de sécurité. Activez-les automatiquement lorsque c'est possible.

Un appareil à jour est mieux protégé.

06 WI-FI PUBLIC

Évitez d'effectuer des opérations sensibles sur les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus.

Évitez les opérations sensibles sur les réseaux inconnus.

LE BON RÉFLEXE

Avant de cliquer, de télécharger ou de partager une information, prenez quelques secondes pour vérifier.

Protéger ses données, c'est protéger sa vie privée. Chaque geste compte. La sécurité numérique, c'est l'affaire de tous. #NumériqueSûr AvenirAssuré

LE PREMIER SEMESTRE 2026 EN CHIFFRES

Des infrastructures aux services numériques, de la cybersécurité aux compétences, plusieurs indicateurs permettent de mesurer les actions engagées par le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques au premier semestre 2026.

46,70 %**d'exécution physique moyenne**

Au 30 juin 2026, le taux moyen d'exécution physique des 20 actions du contrat d'objectifs 2026 s'établit à 46,70 %.

543**acteurs métiers formés**

543 acteurs métiers de l'administration publique ont été formés à l'appropriation et à l'exploitation de plateformes telles que CIM, SIGED, CIMEXT et SIGEPE.

9**projets de textes sur la sécurité des systèmes d'information**

Neuf projets de textes d'application de la loi sur la sécurité des systèmes d'information ont été élaborés au premier semestre. Ils portent notamment sur les infrastructures critiques, les audits de sécurité et l'homologation des logiciels et matériels de sécurité.

10**nouveaux sites raccordés au RESINA**

Dix sites ont été raccordés au Réseau informatique national de l'administration publique au premier semestre, tandis que 14 autres étaient en cours de travaux de raccordement au 30 juin.

6**plateformes réalisées dans le programme de dématérialisation**

Six plateformes ont été réalisées dans le cadre de l'accélération de la dématérialisation des procédures, parmi lesquelles les plateformes de suivi de la dématérialisation, du quitus, de la pétition et du Portail national des Régions.

2**mini-datacenters lancés**

Les deux mini-datacenters de l'administration publique ont été officiellement lancés en janvier 2026. Le plan de migration des plateformes et des données hébergées dans des datacenters privés vers les infrastructures publiques a également été élaboré.

222**procédures décrites**

La description de 222 procédures administratives a été réalisée. Leur intégration dans la plateforme de dématérialisation était en cours au 30 juin. Six plateformes avaient également été réalisées dans le cadre de l'accélération de la dématérialisation.

1**prototype national de suivi postal**

Le prototype de la plateforme nationale de suivi des envois postaux est disponible. Les tests fonctionnels, non fonctionnels et de sécurité étaient en cours, avec un déploiement progressif sur le Cloud national.

250**sites du chantier Zéro zone blanche engagés**

Pour les 250 sites financés par le PAC-TDIGITAL, les contrats ont été signés avec les opérateurs et les ordres de service délivrés. Les équipements ont été commandés et les premières livraisons étaient en cours au 30 juin. Les 500 sites financés par le FASU suivent également le processus de déploiement.

179**informaticiens nouvellement recrutés formés**

Les 179 informaticiens nouvellement recrutés ont reçu une formation en déontologie et en rédaction administrative du 4 au 8 mai 2026. Ils étaient ensuite en immersion dans les structures rattachées au ministère.

120**plateformes hébergées à l'extérieur recensées**

Le ministère a recensé 120 plateformes portant des extensions « .gov.bf » ou « .bf » et hébergées à l'extérieur du pays, dans le cadre du processus de rapatriement des données vers les infrastructures nationales.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

JUILLET - NOVEMBRE 2026

Le second semestre 2026 s'annonce riche en rendez-vous consacrés au numérique, aux données, aux infrastructures, aux compétences et à la coopération régionale.

14-15 JUILLET 2026
SIPEN-UEMOA 2026
Ouagadougou

La 4^e édition du Salon international des professionnels de l'économie numérique de l'UEMOA se tiendra à Ouagadougou autour du thème :

« Refonder l'économie numérique au sein de l'UEMOA : Intelligence artificielle, FinTech et finance inclusive ».

Le rendez-vous réunira les acteurs publics, privés, institutionnels et professionnels de l'économie numérique de l'espace UEMOA. Les documents préparatoires confirment la tenue de cette édition à Ouagadougou.

15-16 JUILLET 2026
GRAND SALON DE LA DATA EN AFRIQUE
Ouagadougou

La première édition du Grand Salon de la Data en Afrique est annoncée à Ouagadougou.

L'événement sera consacré aux enjeux liés aux données et à leur rôle dans la transformation numérique et la souveraineté numérique.

Le ministère a annoncé cet événement dès le 1^{er} juin 2026.

17 JUILLET 2026
GRAND HOMMAGE DU NUMÉRIQUE AU BURKINA FASO
Ouagadougou

La première édition du Grand Hommage du Numérique au Burkina Faso rendra hommage au Dr Joachim TANKOANO, figure majeure de l'histoire de l'informatique et du numérique au Burkina Faso.

Le lancement officiel de l'édition 2026 a eu lieu le 10 avril 2026.

28 JUILLET - 1^{er} AOÛT 2026
4^e SEMAINE DU NUMÉRIQUE DU MALI
Bamako

Le Burkina Faso figure parmi les pays invités à la 4^e édition de la Semaine du Numérique du Mali, aux côtés du Niger.

L'événement se tiendra du 28 juillet au 1^{er} août 2026 au Centre international de conférences de Bamako.

La programmation prévoit notamment des panels, des échanges professionnels, des activités de formation, des concours et des remises de prix.

SEPTEMBRE 2026
DIGITAL@UNGA 2026
New York

Le Burkina Faso est engagé dans le processus de participation aux Digital@UNGA Awards 2026, qui mettent en valeur les initiatives numériques portées par les États.

La cérémonie internationale constitue une occasion de présenter des initiatives burkinabè dans un cadre international.

SEPTEMBRE 2026
GRAND VIRAGE DIGITAL
Ouagadougou

Une rencontre consacrée à la jeunesse et aux usages du numérique est annoncée au second semestre.

Elle doit notamment permettre de sensibiliser les jeunes aux possibilités offertes par le numérique et aux usages responsables des technologies.

OCTOBRE 2026
LE FASO DIGITAL

17-24 octobre 2026 – en ligne

La deuxième édition de la Foire des solutions digitales « Le Faso Digital » est annoncée du 17 au 24 octobre 2026.

L'événement, organisé en ligne, est consacré à l'inclusion et à la souveraineté numériques.

NOVEMBRE 2026
21^e SEMAINE DU NUMÉRIQUE DU BURKINA FASO
Ouagadougou

La 21^e édition de la Semaine du Numérique est attendue en novembre 2026.

Après une 20^e édition consacrée à l'intelligence artificielle en 2025, ce rendez-vous national réunira à nouveau les acteurs de l'administration, du secteur privé, de la recherche, de l'innovation et de la société civile.



Dr Aminata ZERBO/SABANE

Ministre de la Transition Digitale, des Postes
et des Communications Electroniques

Digne d'intérêt

“ Notre pays accélère sa transition digitale en vue d’une souveraineté numérique.

Ce que nous construisons aujourd’hui, c’est aussi pour les générations futures.

Et chacun de nous peut y contribuer en adoptant et en valorisant nos solutions. ”

MTDPCE, le numérique au service d’un Burkina souverain et connecté.

@ Sp.mdenp@tic.gov.bf

www.mdenp.gov.bf

in f #mtdpce